

Geste nature

JOURNAL D'INFORMATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

DE MAURIENNE

NOVEMBRE 2010

REGARDS CROISÉS

Adieu les bacs roulants !

C'est officiel : les conteneurs semi-enterrés (CSE dans le texte) ne seront bientôt plus l'apanage des stations de ski, et trouveront refuge sur l'ensemble de notre vallée... Depuis près de 10 ans, le SIRTOMM mène en effet une politique volontaire d'implantation de ces conteneurs grand volume. Quelles seront les prochaines communes concernées par ces installations ? Qu'est-ce qui va réellement changer pour vous, usager ? Quelles sont les caractéristiques de ces matériels ? Bernard Balmain, vice-président au SIRTOMM délégué aux CSE, nous éclaire sur ces différents points...



Quel est le point de départ de ce projet ?

Tout a commencé il y a dix ans, sous la présidence de Jean-Paul Guyon, alors maire de Foncouverte-La Toussuire. À l'époque, se posait déjà le problème du volume de déchets générés en station pendant la période touristique, tant en terme de ramassage que de pollution visuelle. Les rues de nos villages étaient envahies de bacs roulants, et les fréquences de collectes pouvaient être multipliées par 6 pendant la haute-saison : ce n'était plus possible de continuer ainsi. Nous sommes donc allés nous rendre compte à Chamonix des installations existantes (les CSE) et avons instantanément été séduits par ce mode de collecte. Les premiers CSE ont alors été implantés en Arvan-Villards puis progressivement sur l'ensemble des stations mauriennes. Le mandat de Christian Simon, Président actuel du SIRTOMM, inclut l'élargissement de ces implantations à l'ensemble de la vallée. 800 sont actuellement en service et 800 autres sont prévus ces quatre prochaines années.

Quelles seront les communes concernées en priorité par le nouveau schéma d'implantation des CSE ?

Lors du dernier comité syndical, les élus du SIRTOMM ont présenté le schéma d'implantation suivant : finaliser les implantations sur les stations non équipées à ce jour, c'est à dire les Karellis, la vallée des Villards et la Haute-Maurienne jusqu'à Modane, Fourneaux et Arvieux. Puis, dès 2012, équiper progressivement le bas de vallée avec une priorité donnée aux zones peuplées générant beaucoup de déchets : Saint-Michel-de-Maurienne, Saint-Rémy-de-Maurienne, La Chambre, Epierre et Aiguebelle.

À noter que dans certaines communes, la collecte en bacs roulants ne disparaîtra pas complètement, compte tenu des spécificités de notre territoire (éloignement de certains hameaux entre autres).

3 300 € HT
c'est le prix d'un conteneur semi-enterré hors pose.

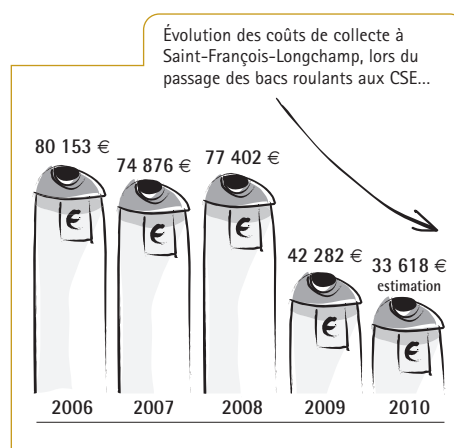
Il semble que les CSE n'aient que des avantages, économiquement parlant... qu'en est-il réellement ?

Il faut être clair, le premier objectif de l'implantation de CSE reste la diminution des coûts de ramassage. Là où l'on collectait deux

fois par semaine en bacs roulants, avec trois agents, il n'y aura plus, grâce aux CSE, qu'une seule collecte tous les dix jours avec un seul agent. Le métier de rippeur évolue et nous incitons donc nos agents à passer le permis poids lourds pour une reconversion dans la collecte en évolupac (véhicule spécifique de collecte). Le reste du personnel ne souhaitant pas se diriger vers cette voie sera affecté sur d'autres missions. Le personnel du SIRTOMM reste donc constant : on a besoin de tout le monde, le travail ne manque pas ! L'économie ainsi générée est conséquente : on peut clairement l'observer sur le schéma d'évolution des coûts de collecte à Saint-François-Longchamp, station équipée en CSE fin 2008.

D'autres qualités au compteur ?

Elles sont nombreuses. L'impact visuel tout d'abord : un conteneur semi-enterré représente en volume l'équivalent de 7 bacs roulants de 750 litres. D'une hauteur apparente d'un mètre à peine, ils s'intègrent beaucoup mieux dans le paysage. L'impact sanitaire ensuite : situés en profondeur et fermés hermétiquement, ils sont plus propres et génèrent moins d'odeurs que les



1,330 millions d'euros :
c'est le budget consacré à l'implantation des CSE en 2010



Déchets ménagers, emballages, papiers, verre : tout est désormais à portée de main avec les conteneurs semi-enterrés !

→ suite page 2

Le mot du président

Dire que les déchets font partie de notre quotidien est un lieu commun, affirmer qu'il faille tout faire pour limiter le coût de leur traitement, une évidence... Mais se donner pour mission de changer le regard que nous leurs portons est une affaire beaucoup plus délicate. Pourtant ce sont aujourd'hui les trois objectifs prioritaires du SIRTOMM.

Le titre même de ce journal évoque un acte journalier : faire un geste c'est intégrer une habitude dans la banalité, parmi les choses que nous faisons sans réfléchir et donc sans nous demander d'effort. Pour rendre ce geste encore plus facile il faut aller encore un peu plus loin en nous amenant à considérer nos déchets comme faisant naturellement partie de notre vie, de leur production jusqu'à leur traitement. Quant à nous, élus et personnels du SIRTOMM, en poursuivant d'une part notre partenariat avec Savoie Déchets pour l'incinération, et d'autre part, en optimisant la collecte par la mise en place de conteneurs semi-enterrés, nous tentons, non pas de vous faire oublier cette facture, mais de vous la rendre la moins douloureuse possible.

Christian Simon
Président du SIRTOMM



SIRTOMM
82, avenue de la Riondaz - 73870 St-Julien-Montdenis
Horaires d'accueil 8:00 > 12:00 et 13:30 > 17:15
Tél. 04 79 59 92 28
www.sirtom-maurienne.com
courriel : contact@sirtom-maurienne.com

GESTE NATURE

• Directeur de publication : Christian Simon
• Directrice de rédaction : Florence Gérard-Viretti (PLUME)
• Coordination et rédaction : Pierrick Bardin et F. G-V.
• Maquette : Christine Thomas • Crédits photos : F. G-V. et Caméléon/Berthier www.cameleon-photo.com sauf mention
• Impression : Imprimerie Notre-Dame - Montbonnot. Tirage 22 000 exemplaires (encres végétales et papier recyclé)
Une remarque, une question, un témoignage ? Faites-nous part de vos suggestions pour l'amélioration de ce journal !

bacs roulants, qui ont tendance à macérer au soleil. Un dernier avantage, et non des moindres : le geste de tri devient pratique et automatique. En effet, les conteneurs semi-enterrés offrent à l'usager la possibilité de déposer tous ses déchets sur un même point d'apport : déchets ménagers, tri sélectif et verre. Il n'y a plus de raison de ne pas trier ses déchets, car tout est à portée de main ! Les gens deviennent de facto plus responsables : ils ont tout sous les yeux...

5 m³ : c'est le volume d'un CSE, soit l'équivalent de 7 bacs roulants.



La collecte des bacs roulants requiert trois agents : un chauffeur et deux rippeurs. Celle des CSE ne nécessite plus qu'un seul agent : un chauffeur spécialisé dans la collecte en évolupac...

Un changement de comportement est quand même à envisager pour l'usager...

En effet, il lui faudra faire quelques dizaines de mètres supplémentaires pour aller déposer sa poubelle au CSE le plus proche... Cela change de la collecte en bacs roulants, mais les personnes déjà habituées à trier leurs déchets et à les déposer en point d'apport volontaire n'auront pas trop de mal à s'adapter à ces changements. Dans tous les cas, les usagers recevront la visite de nos ambassadrices de tri, afin d'être informés des lieux d'implantation de CSE sur leur commune et des consignes de tri. Gageons que la solidarité des Mauriennais fera le reste ! Rien ne vous empêche en effet de prendre avec vous le petit sac poubelle de votre voisine âgée pour le déposer avec le vôtre !

Cet automne, le lavage de 100 CSE a été effectué en station par les sociétés ANCO et POLLUNET.



QUE DEVIENNENT-ILS ?

Papier et recyclage : que des avantages



1

Vous !

Vous avez lu votre quotidien, votre magazine, votre Geste Nature, vous avez trié de vieux papiers... et vous ne souhaitez pas les conserver. Il existe alors trois moyens de les faire rentrer dans le cycle du recyclage via l'apport volontaire : le bac roulant jaune, la cloche d'apport volontaire ou le conteneur semi-enterré. Par ce simple geste, vous contribuez, à votre niveau, à la limitation du volume de déchets incinérés et à la préservation de certaines ressources naturelles.

2

La collecte sélective

Effectuée par le SIRTOMM en bacs roulants ou en points d'apport volontaire (cloches et CSE), la collecte de papier en Maurienne a représenté en 2009 près de 1 200 tonnes ! Et les chiffres 2010 sont en hausse ! Cette collecte concerne les journaux, revues, magazines et papiers divers. Petit rappel : lorsque vous jetez une publicité au bac à tri sans l'avoir lue, pensez à en ôter le blister (protection plastique l'entourant).



7

Les autres utilisations de la pâte à papier recyclée...

Le papier est écologique par nature. Savez-vous que la fibre végétale qui le compose se recycle 5 fois en moyenne ? Les papiers qui passent chaque jour entre nos mains sont donc une ressource naturelle qui mérite d'être préservée et réutilisée... Ainsi, d'autres produits pourront être fabriqués grâce à la pâte de papier recyclé : papier hygiénique, mouchoirs, essuie-tout, enveloppes, annuaires, boîtes à œufs, emballages cartons, fournitures de bureau, sacs, gobelets...

FABRIQUE TOI-MÊME TON PAPIER !
www.sirtom-maurienne.com
Rubrique Actualités

SPECIAL ENFANTS



EcoFolio agit pour l'environnement

Ce logo matérialise l'engagement de l'entreprise adhérente. Il rappelle au lecteur que l'imprimé sur lequel il figure a fait l'objet d'un accord pour son recyclage.

EcoFolio, qu'est-ce que c'est ?

Dernier-né des éco-organismes, après les emballages et les équipements électroniques, EcoFolio est l'éco-organisme des papiers. Il fait le lien entre tous les acteurs jouant un rôle dans le cycle de vie du papier. Société privée à but non lucratif, EcoFolio tente de faire progresser le tri et le recyclage de nos papiers en soutenant financièrement les collectivités. Ses recettes proviennent d'entreprises ayant fait le choix de payer une taxe correspondant au recyclage des papiers qu'elles utilisent. À quoi les reconnaît-on ? Au Point *f* apposé sur (déjà) plus de 50 % des imprimés passant entre nos mains. Il invite le lecteur à trier l'imprimé.

Votre journal se recycle au quotidien...

Déposé dans le bac de tri approprié, ce Geste Nature pourra devenir, dans une autre vie, un nouveau support d'information papier. Nous vous proposons de découvrir le cycle de recyclage d'un simple journal, et les différents acteurs de cette valorisation, depuis sa collecte jusqu'à son impression...



6

L'imprimerie

Gestion et sécurisation des déchets dangereux, absence de produits toxiques, sensibilisation environnementale auprès de sa clientèle... Grâce au respect de ces différents points, l'imprimerie Notre Dame, située à Montbonnot (38) s'est vue attribuer en 2004 le label Imprim'vert. Elle s'engage ainsi au quotidien sur de nombreuses autres actions environnementales : 80 % de la production réalisée sur papier recyclé, utilisation d'encres végétales, réutilisation directe du papier non imprimé... Toutes ces garanties font de cette imprimerie un partenaire en accord parfait avec le domaine d'activités du SIRTOMM.



5

Les 5 vies du papier !

Déposés dans un pulpeur, récipient tournant à grande vitesse, les papiers récupérés sont mis en suspension dans l'eau avec du savon. Cette pâte à papier est débarrassée de ses agrafes, de l'encre, de ses plastiques... Ses fibres sont alors gonflées pour favoriser leur enchevêtrement. Puis, on sèche et étire cette nouvelle matière première pour mettre la feuille en bobine, prête pour une deuxième vie. Une feuille de route qui s'écrira quatre fois tant il est vrai que le papier a la chance d'être doté de cinq vies ! Et encore : au terme de sa cinquième vie, il se métamorphosera en carton, lui aussi recyclable. A condition, toujours, qu'il soit correctement trié...

Tri haute-altitude

Il est des endroits où l'on ne peut continuer de reproduire à l'aveugle notre mode de vie énergivore et générateur de déchets... La montagne en fait partie. Tout ce que l'on consomme et jette là-haut y reste. Valérie Lefèvre en fut consciente bien avant l'heure et tente depuis une quinzaine d'années de sensibiliser randonneurs et alpinistes à la problématique déchets, du haut de son refuge. Rencontre.

En tant que gardienne du refuge de l'Arpont et Présidente de l'Association des Gardiens de Refuges du Parc National de la Vanoise, vous êtes à l'initiative d'une réflexion sur le tri et la diminution des déchets en altitude. D'où part votre constat ?

Du terrain ! Lorsque j'ai pris la gérance de ce refuge, en 1994, je me suis retrouvée submergée de déchets, étant donné la fréquentation des lieux (5 500 nuitées en moyenne par saison estivale) ! Or, tout ce que l'on monte là-haut doit être stocké avant d'être redescendu en fin de saison. De fait, ma première motivation n'était pas que d'ordre écologique, mais aussi économique. Il y a 16 ans, on ne faisait pas vraiment attention... La première année, je me suis retrouvée avec 30 rotations d'hélicoptère sur la saison. L'année suivante, j'ai commencé à réfléchir au conditionnement des produits que j'achetais. Réduire le verre et le plastique au profit du papier et du carton, ces derniers pouvant alimenter notre poêle à bois. Je n'étais pas tellement prise au sérieux par les fournisseurs, les commerçants. J'ai eu la chance d'avoir un très gros refuge, et donc assez de poids économique pour imposer certaines volontés. Le résultat ? Je suis passée de 10 rotations à la descente, à 3 aujourd'hui.



Qu'est-ce qui a changé dans l'organisation de votre travail ?

Le choix des contenants tout d'abord... Pour résoudre le problème du verre, je suis passée à la canette en alu. Je propose également du vin en pichet, issu de cubitainers en carton. Afin de diminuer les conserves, j'utilise des fruits et des légumes secs, contenus dans des emballages en papier kraft. Et tous nos produits frais sont acheminés à dos de mulet, deux fois par semaine, hormis les salades que nous produisons sur place ! Ensuite, j'ai entamé une réflexion sur ma cuisine : j'ai modifié des recettes, pris en compte leur consommation de gaz... Nous utilisons tout de même 40 bouteilles de gaz longues par saison ! Un exemple ? Nous sommes passés de la tarte aux myrtilles à la charlotte, se réalisant sans cuisson ! Encore aujourd'hui, j'essaie de m'adapter, de trouver de nouvelles idées, en restant toujours axé sur la qualité.

Des actions sont-elles réalisées en commun avec les autres refuges du Parc ?

Oui, grâce à la mise en place, il y a quatre ans, d'un réseau Internet entre tous les refuges. Via un blog, on garde le contact, on s'échange des idées : on mutualise nos achats, on se passe des infos sur tel ou tel fournisseur qui propose des contenants en papier...



Et pour sensibiliser les visiteurs du refuge ?

J'ai mis une petite affiche pour expliquer aux randonneurs que nous ne pouvons tout simplement pas accepter leurs poubelles. Beaucoup de gens pensent que tout est simple, organisé : que le Parc envoie des hélicoptères toutes les semaines pour évacuer les déchets... Il faut leur faire comprendre que ça ne marche pas comme ça : qu'il nous faut nettoyer, stocker, conserver leurs emballages toute une saison... Nous acceptons uniquement les déchets organiques et ponctuellement d'autres déchets si la personne est sur un long circuit de randonnée par exemple. Il y a une quinzaine d'années, en réaction à cette démarche, les gens étaient un peu sournois : ils cachaient leur sac poubelle dans notre tas de bois, ou dans les trous de marmotte !! Cela ne se voit plus du tout aujourd'hui !

Quelle est la démarche la plus efficace mise en place ?

Sans aucun doute notre boîte aux lettres, installée au départ du sentier, à Termignon. Cela nous permet de sensibiliser les gens au problème du ravitaillement. Il y a un petit mot dessus les invitant à prendre un petit colis dans la boîte, et à nous le monter. Cela va du boulon manquant pour une réparation à la botte d'oignons ! Systématiquement, les personnes qui font ce geste nous demandent s'il faut redescendre quelque chose. Ça fait tilt ! Cette démarche amène une certaine réflexion, et s'inscrit dans le collectif. Cela crée des liens aussi : je remercie toujours les gens d'une manière ou d'une autre, un café, une discussion...

Êtes-vous optimiste pour la suite, pensez-vous que le message passe auprès des autres refuges ?

Oui, nous sommes de plus en plus nombreux à pratiquer le tri des déchets en refuge. Cela reste difficile pour ceux qui n'ont pas de lieu de stockage. Mais les choses bougent. Dans son

nouveau contrat, le Parc exige désormais l'utilisation de produits biodégradables pour l'entretien et l'hygiène. Un projet de réaménagement et de restructuration des refuges vient également de voir le jour, ce qui permettra de développer par exemple les lieux de stockages des déchets, les toilettes sèches... En accord avec les autres refuges, nous allons installer des distributeurs de produits d'hygiène biologiques dans les douches ; pour ne pas altérer la qualité de l'eau et aussi pour ne plus nous retrouver chaque jour avec des dizaines de petits échantillons de shampooing à mettre à la poubelle !



3

Le centre de tri

Tous les papiers collectés en Maurienne transitent par le centre de tri Valespace, situé à Chambéry. Après vidage des conteneurs, les papiers sont poussés sur un tapis roulant et subissent une séparation par crible. Un tri manuel, consistant à retirer les cartons et autres emballages est alors effectué. Les papiers sélectionnés sont ensuite acheminés vers l'usine Norske Skog Golbey, dans les Vosges, où ils seront valorisés.

4

La papeterie

L'usine de Golbey produit chaque année 600 000 tonnes de papier journal. C'est l'un des sites les plus importants du département des Vosges. Utilisation de bois provenant de forêts exploitées de façon raisonnée, valorisation de 500 000 tonnes annuelles de papier, diminution de la consommation et des rejets en eau : l'entreprise applique au quotidien une politique environnementale rigoureuse, basée sur le principe de l'amélioration continue et portée par l'ensemble du personnel de l'usine.



BREVES

Du mouvement au SIRTOMM

Ces derniers mois, le SIRTOMM a connu du mouvement au sein de son personnel de bureau. Ainsi, après 18 mois de "bons et loyaux services", Katia, ambassadrice du tri, a décidé de reprendre ses activités d'auto-entrepreneuse. Bonne route à elle ! Par ailleurs, Corinne Cléro est arrivée à la mi-août en remplacement de Natacha, actuellement en congé maternité. Enfin, nous accueillons depuis le 20 septembre Coralie Jaillot, jeune diplômée qui aura en charge diverses missions pendant un an, parmi lesquelles le développement d'un règlement de collecte général. Bienvenue !

En chantier

Début octobre, les premiers coups de pioche ont été donnés au projet de déchèterie située à Saint-Jean-d'Arves, dont nous vous parlions dans le Geste Nature précédent. Il s'agit d'un projet mené en concertation avec le SIVOM des Arves, et qui sera opérationnel au printemps 2011 pour un coût global de 290 000 € HT.

Contre-la-montre

Depuis quelques semaines, le SIRTOMM et les 7 communes de Haute-Maurienne se sont lancés dans un vaste chantier d'implantation de conteneurs semi-enterrés. L'objectif à terme est d'avoir mis en place 220 CSE au 1^{er} juin 2011, date de la reprise en régie de la collecte des ordures ménagères sur la haute vallée. Compte tenu de l'ampleur du projet, 70 conteneurs seront implantés au printemps 2011... mais il en reste 150 à mettre cet automne ! Après, l'hiver pourra arriver...

Essai transformé !

Depuis le 27 août dernier, la commune de Villargondran a connu un profond changement dans le mode de ramassage de ses déchets, collectés jusqu'à cette date en porte-à-porte. La commune a souhaité sauter le pas et passer à l'apport volontaire en conteneurs semi-enterrés. Après plusieurs semaines d'utilisation, on peut constater que le changement s'est parfaitement déroulé, avec peu de comportements inciviques, une participation accrue au tri et un remplissage homogène des 10 points existants.

Tout compte fait...

Après les rippeurs, les chauffeurs, les gardiens de déchèterie, l'accueil, la collecte sélective et le pôle technique, nous achevons cette rubrique par la présentation du pôle administratif et financier... Au sein de celui-ci, deux femmes : Nadia et Rose-Marie qui nous ont expliqué les ficelles de leurs postes. Et nous découvrons qu'au final, le SIRTOMM est géré comme une entreprise avec budgets, bilan de fin d'année et gestion de personnel (entre autres...). Décryptage.

Nadia Arnaud,
Responsable du service Administratif et Financier.
En poste depuis 18 ans

Titulaire d'un Bac Médico-Social, Nadia a commencé sa carrière au Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Jean-de-Maurienne. Le président du CCAS de l'époque, également Président du SIRTOMM, Monsieur Baghe, lui annonce la création d'un service administratif au SIRTOMM. "Les poubelles à l'époque, ça n'était pas très glorieux..." nous confie-t-elle.... Nadia décide pourtant de candidater : "Car je pouvais mettre en place tout le service à ma façon, il n'y avait aucune contrainte". Parallèlement à son embauche, Nadia passe et obtient le concours de rédacteur de la fonction publique, et est donc nommée officiellement responsable du service administratif et financier du SIRTOMM fin 1992. "Certaines de mes tâches initiales ont été relayées depuis par Rose-Marie et Céline. En 1992, j'étais seule dessus, c'était très intense, mais je n'avais pas le choix : il fallait que ça tourne !"

Au fil des mois...

De janvier à mars, c'est la préparation du budget, la répartition des coûts par collectivité. En décembre : les opérations comptables de fin d'année. Tous les deux mois : la préparation des comités syndicaux. Sur l'ensemble de l'année : les marchés publics.

LES MISSIONS DU PÔLE ADMINISTRATIF

- L'élaboration, le suivi des budgets
- Le calcul des amortissements et de l'inventaire (tenue à jour de tout le patrimoine du SIRTOMM)
- La consultation – gestion des emprunts et des lignes de trésorerie
- La comptabilité officielle de la structure
- Le calcul de la participation financière des collectivités adhérentes
- La préparation et le suivi de la partie administrative et financière des marchés publics
- La préparation des délibérations des comités syndicaux
- Les relations avec les élus : organisation des comités syndicaux (convocations, présence, comptes rendus...) Mission réalisée en lien avec Marc Bouttaz, Directeur en poste depuis 2008
- Le recrutement du personnel
- Le management d'équipe

- **Gestion administrative du personnel**
Réalisation des fiches de paie, Suivi de carrière, Suivi des congés payés, Suivi des congés maladie, Dossiers retraites, Catalogue CNAS, Actions de prévention en lien avec la médecine du travail, Suivi de formation des agents
- **Imputation et mandatement des factures fournisseurs**

Rose-Marie Gruart,
Chargée du personnel et de la comptabilité.
En poste depuis 2002

"J'ai travaillé 13 ans dans le secteur privé, en comptabilité. Parallèlement à cet emploi, j'effectuais déjà des compléments de mission au SIRTOMM, car mon employeur de l'époque en était le Président." À la suite d'un licenciement économique, Rose-Marie effectue un remplacement au Centre Technique Municipal de la ville de Saint-Jean-de-Maurienne. "C'est là que j'ai appris la vraie définition du Service Public." S'en suit un emploi d'Agent Administratif au CCAS de Saint-Jean. Elle entend alors parler d'un poste à pourvoir au SIRTOMM, postule et est embauchée : "C'était un vrai retour aux sources ! Ma mission allait permettre d'alléger celle de Nadia et reprenait en plus toute la gestion du personnel".

Leurs gestes éco-citoyens au bureau

- Éteindre les lumières et les appareils (y compris en veille)
- Profiter au maximum de la lumière naturelle pour leur éclairage
- Modérer la consommation de papier
- Utiliser le verso des feuilles (rapports imprimés recto verso)
- Éviter les impressions couleur
- Recycler les cartouches d'imprimante
- Tri sélectif au bureau
- Vaisselle réutilisable (tasses à café, assiettes, couverts, verres)
- Cafetière traditionnelle (pas de dosettes)

Le bâtiment est équipé d'une chaudière à granulés et d'un système de ventilation inversée pour une climatisation raisonnée (captage de l'air frais la nuit et restitution dans les bureaux pendant la journée).

MÉMO TRI SÉLECTIF

Trier c'est bien, bien trier c'est mieux !



VERRE

Uniquement les bouteilles, les pots et les bocaux en verre en ayant pris soin de retirer les couvercles et les bouchons.

Ne pas mettre de vaisselle, porcelaine ou faïence, d'ampoule, de vitre ou miroir, de pot de fleur.



EMBALLAGES • PAPIERS

Uniquement des bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, cartons, emballages métalliques, papiers journaux, magazines...

Ne pas mettre de pots de yaourt, petit suisse... ni de film, sac ou boîte en plastique, pas de barquette en polystyrène, pas de carton sali, de papiers gras, de papiers absorbants, ni de mouchoirs sales. Les emballages doivent être vides. Les films plastiques qui entourent les revues doivent être retirés.



ORDURES MÉNAGÈRES

Les pots de yaourt en plastique, les pots de crème et de fromage blanc, les pots de glace, les mouchoirs usagés, les sacs plastiques, les barquettes en polystyrène, les barquettes de jambon et de lardons, les couches culottes, la vaisselle, les pots de fleurs...

Les épluchures, les coquilles d'œufs et certains déchets alimentaires peuvent aller nourrir votre compost !